

Dispersion des cendres de Jean Laborde à Bouzon-Gellenave

Une cérémonie sobre avec la famille



Dispersion des cendres de Jean Laborde à Bouzon-Gellenave

Jean Laborde, héros de la Résistance gersoise (1), décède le 18 janvier 2022 dans sa 100^e année. Un hommage unanime lui est alors rendu dans la Presse, « tant par ses nombreux amis politiques du Parti Socialiste que par ses anciens opposants ». Selon sa volonté, ses cendres sont dispersées le 27 février 2022 dans le cimetière de Saint-Gô, à Bouzon-Gellenave, son village natal. À côté de la tombe du colonel Parisot, chef du Bataillon de l'Armagnac, que ce dernier a créé avec le colonel britannique Starr du SOE (Special Operations Executive).



La famille devant le jardin du souvenir

La cérémonie, simple et émouvante, est organisée par le général Jacques Lasserre, auteur d'un ouvrage exhaustif sur le Bataillon de l'Armagnac (2) et par Nicole Duclos, maire de Bouzon-Gellenave. Elle a lieu dans une quasi-intimité avec, outre la famille de Jean Laborde, Anne-Marie Françoise Parisot, fille du colonel, Marie-Claude Mauras, maire de Panjas, représentant l'Amicale du Bataillon de l'Armagnac, Bernard Laborde, (sans lien familial avec Jean Laborde), porte-drapeau du 158^e Régiment d'infanterie (dernier avatar du Bataillon), Paulette Ducos (sœur du maire de l'époque) et des fidèles au souvenir de la Résistance.



L'assistance se recueille

C'est d'abord le général Lasserre qui prend la parole, puis Nicole Duclos.

Ensuite, Pierre, petit-fils de Jean Laborde et son oncle Thomas, fils de Jean Laborde, déposent les cendres dans un lit de galets disposé en cercle devant la famille recueillie.



Thomas Laborde ouvre l'urne

La cérémonie se termine par la diffusion du Chant des partisans.

Intervention de Nicole Duclos

« Jeannot » grandit dans la grande maison de pierre de la Castagnère dans le quartier de Bouzon. C'est là qu'il a développé les qualités que nous lui connaissons : tolérance, humilité et sociabilité au service des autres. Il fréquente l'école communale de Bouzon (voir ci-dessous une photo de sa classe en 1932). Certains de ses camarades lutteront comme lui pour la libération de la France.

Il fait de brillantes études à Tarbes, réussit plusieurs concours et s'engage dans les Douanes à Lille, où la guerre le rattrape. Il fait semblant d'accepter de partir pour le STO (3), mais vient se cacher chez le maire de Bouzon-Gellenave, Jean Ducos, comme de nombreux patriotes. Engagé volontaire, il suit très tôt le colonel Parisot au Bataillon de l'Armagnac où ses qualités intellectuelles son précieuses.

Intervention du général Lasserre

La cérémonie, très simple, a réuni la famille de Jean Laborde et des associations d'anciens Résistants. Nicole Duclos, maire de Bouzon-Gellenave, accueille les participants, avant d'évoquer l'enfance de Jean Laborde et le souvenir de son passage par l'école élémentaire du village, située à proximité de l'église. Pour le général Lasserre ce retour, à proximité de la tombe du colonel Parisot, est un retour au passé qui n'a rien d'étonnant, quand on sait que Jean Laborde, entré en Résistance avant d'avoir 20 ans, est très tôt en contact avec le colonel Parisot et le Bataillon de l'Armagnac, qui montait en puissance autour de Bouzon-Gellenave.

Engagé le 13 août 1944 contre l'unité allemande d'Aire-sur-l'Adour et de Barcelonne-du-Gers dans une attaque téméraire, il fait preuve d'un courage héroïque. Grièvement blessé – un pied coupé - il ne quitte pourtant pas le Bataillon avant la fin de la guerre.

Après la Libération il fait des études de médecine avec courage, malgré les graves séquelles de sa blessure.

Il s'est forgé des convictions morales et politiques dans la Résistance. C'est ainsi qu'en 1944, dans la Gascogne libre (journal du Bataillon), il s'alarme de voir les progrès techniques se développer de façon exponentielle, alors que l'opinion lui semble indifférente au progrès moral, toute entière tournée qu'elle est vers des soucis matériels. Voilà qui peut donner à réfléchir, aujourd'hui aussi.

Installé comme médecin à Auch, Jean Laborde entreprend une carrière politique dans la SFIO, puis le Parti socialiste. Il est maintes fois réélu comme maire, président du Conseil général et député du Gers : « un engagement constant et sans calcul ».

Retiré des affaires publiques, il reste en contact avec l'Amicale des Anciens combattants du Bataillon de l'Armagnac, dont le siège est à Panjas.

Le général Lasserre conclut : « Le Chant des partisans évoque l'histoire de la Résistance dans laquelle le Bataillon de l'Armagnac et Jean Laborde ont pris une première place dans le Gers ».

(1) Médecin, ancien maire d'Auch, ancien président du Conseil général et député du Gers. (2) Le Bataillon de l'Armagnac, de Jacques Lasserre, aux éditions Privat. (3) Service du travail obligatoire institué par Vichy pour renforcer la main-d'œuvre allemande.



Bernard Laborde porte-drapeau du 158e RI



Nicole Duclos et le général Jacques Lasserre



Marie-Claude Mauras, Anne-Marie Parisot et Paulette Duclos avant la cérémonie



Le général Jacques Lasserre, le conjoint de Marie-Claude Mauras et M-C Mauras



Nadine Van De Castele et sa tante Paulette Duclos



Nicole Duclos, Pierre petit-fils de Jean Laborde, Mme Laborde et le général Lasserre



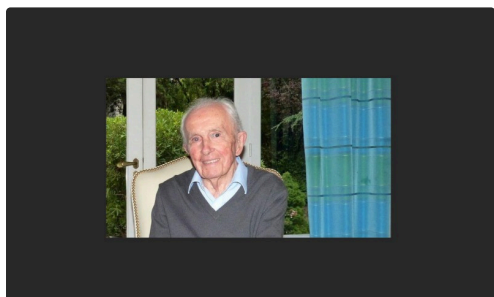
Plaque dans le jardin du souvenir



Plaque britannique du SOE sur l'église de Saint-Gô



Jean Laborde 2e au 1er rang à gauche (photo communiquée par Nicole Duclos)



Jean Laborde (photo presslib)